

<b>Zeitschrift:</b>	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
<b>Herausgeber:</b>	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
<b>Band:</b>	12 (1924)
<b>Heft:</b>	180
 <b>Artikel:</b>	Une femme membre du Ministère anglais
<b>Autor:</b>	[s.n.]
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-258132">https://doi.org/10.5169/seals-258132</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 19.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

LE

# Mouvement Féministe

Organe officiel

des publications de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses

Paraissant tous les quinze jours le vendredi

**ABONNEMENTS**

SUISSE.....	Fr. 5.—
ETRANGER....	8.—
Le Numéro....	0.25

**RÉDACTION et ADMINISTRATION**Mlle Emilie GOURD, Pregny (Genève)  
Compte de Chèques I. 943

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

Les abonnements partent du 1er janvier. A partir du juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour le second semestre de l'année en cours.

**SOMMAIRE:** Où sont les 1588 abonnés? — Une femme membre du Ministère anglais. — Pour et contre : Emma PORRET. — Votation fédérale sur la révision de la durée du travail dans les fabriques. — A relire avant la votation : A. de MORSIER. — Femmes électrices, comment voteriez-vous dimanche?... : A. LEUCH-REINECK. — L'opinion de quelques femmes. — Association suisse pour le Suffrage féminin. — En réponse. — *Feuilleton* : Une romancière, Marcel le Vioux : Jacqueline de LA HARPE.

**AVIS IMPORTANT.** — Nous prions instamment nos abonnés de réservoir bon accueil aux remboursements postaux, qui viennent d'être expédiés à ceux qui n'avaient pas encore réglé cette petite somme, et de bien vouloir ne pas nous les laisser revenir impayés, comme c'est, hélas! trop souvent le cas.

D'autre part, nous rappelons à nos abonnés de l'étranger que le prix de l'abonnement est de 8 fr. argent suisse, à acquitter par mandat postal international, avant le 15 février.

**Où sont les 1588 abonnés?...**

Hélas! la quinzaine, qui est pourtant notre grande quinzaine administrative, ne nous est pas favorable, puisque si nous enregistrons

**10 abonnements nouveaux**

d'autre part, nous avons reçu l'avis de désabonnement de  
**15 anciens abonnés**

D'où perte nette de 5 abonnés, cette fois, qui, additionnés aux 13 désabonnements d'il y a 15 jours, font reculer notre effectif de

**18 abonnés**

Et pour nous, c'est beaucoup. C'est trop.

Le MOUVEMENT FÉMINISTE

**Une femme membre du Ministère anglais**

Bien qu'il ne s'agisse que du poste inférieur de secrétaire parlementaire au Ministère du Travail, et que la presse féministe anglaise se déclare amèrement désappointée que les capacités et les titres de Miss Bondfield n'aient pas obtenu mieux, nous saluons cependant comme un progrès marqué l'entrée d'une femme dans le nouveau ministère britannique, certaines d'avance qu'elle y occupera brillamment sa place.

Miss Margaret Bondfield, que nous avons vue à plusieurs reprises à Genève (en 1921, notamment pour la Conférence internationale des Travailleuses, en octobre 1923, comme conseillère technique à la Conférence internationale du Travail, et

**ANNONCES**

12 Insert.	24 Insert.
La case,	Fr. 45.— 80.—
2 cases,	» 80.— 160.—
La case 1 insertion:	5 Fr.

qui vient de passer quelques jours cette semaine encore dans notre ville pour la session du Conseil du B.I.T.), est une *self made woman* dans toute la force du terme. A quatorze ans, elle gagnait déjà sa vie comme apprentie vendeuse dans un magasin; sept ans plus tard, elle était un membre actif de l'Union des Vendeuses de magasin, dont elle devint plus tard la secrétaire. En 1897, elle fut la première femme déléguée au Congrès des Trade Unions, et depuis lors se voulut, avec Mary Mac Arthur, prématûrement disparue, à l'organisation des femmes ouvrières et travailleuses; cette Association fusionnant en 1921 avec la Confédération générale du Travail d'Angleterre, Miss Bondfield en devint secrétaire, et enfin fut élue en automne 1923 comme présidente du Conseil Général des Trade Unions, — la première fois également qu'une femme arrivait à ce poste.

La carrière politique de Miss Bondfield a été, de par la force



Miss Margaret BONDFIELD

des choses, plus courte que sa carrière syndicaliste. En 1922, elle avait posé sa candidature comme candidate travailliste pour le Parlement à Northampton, mais ne fut élue qu'aux élections de décembre dernier, à une très forte majorité. Et son *maiden speech*, elle l'a prononcé déjà dans une des premières séances de la Chambre des Communes, lors de la discussion de l'adresse en réponse au discours du trône, au sujet des chômeuses, dont l'Angleterre compte actuellement un quart de million, et pour lesquelles le gouvernement n'a certainement pas fait tout ce qu'il devrait. (Notons à ce propos que deux autres femmes députées ont également pris la parole dans cette discussion de l'adresse de réponse: Miss Lawrence (Labour Party) sur la question de la réforme de l'éducation, qu'elle regrettait de ne pas avoir entendu mentionner par le discours du trône, et la duchesse d'Atholl (parti conservateur) sur quelques questions intéressant spécialement la situation des femmes en Ecosse. C'est un beau début.)

Miss Bondfield est une femme d'une intelligence de tout premier ordre, de très grandes capacités, d'une belle éloquence. Elle sera sans aucun doute l'un des orateurs les plus écoutés de la Chambre, et l'un des meilleurs défenseurs du sort de la femme ouvrière dans le nouveau Cabinet.

## Pour et contre

Sous ce titre, Marc Semenoff publie une série de brochures, dont la première, consacrée au *Vote des Femmes*<sup>1</sup> est de nature à nous intéresser. Les six articles qui la composent font parcourir toutes la gamme des opinions, et des opinants, sur ce sujet si controversé: Jane Misme, — qui vient de quitter la rédaction de *La Française*, — et Marie-Louise de Sainte-Suzanne donnent la note de la pleine conviction suffragiste; Léontine Zanta, dans un extrait de son livre attachant sur la *Psychologie du Féminisme*, a plutôt l'allure d'un esprit qui cherche à se faire une conviction, et qui, d'ailleurs, y arrive. Marthe Borély, en quelques pages pleines de contradictions, se montre et nous laisse perplexes; Marise Querlin ne nous livre qu'une boutade anti-suffragiste; ainsi, tout le poids de la thèse antisuffragiste repose sur les épaules du Dr Labrousse; mais il est de force à le porter, car le discours qu'il a prononcé au Sénat est, selon son auteur, un préquisitoire, et, ajoutons-nous, un préquisitoire aussi complet que possible, contre le vote des femmes. Ce discours peut donc, à lui seul, servir de base à cette confrontation d'opinions que nous nous proposons de résumer ici.

Le Dr Labrousse commence par déclarer faire abstraction des « autorités », des noms impressionnantes que chacun des deux partis se plaît à jeter dans son plateau de la balance. Et nous sommes bien d'accord de ne pas remonter jusqu'au déluge; ce qui serait, d'ailleurs, très insuffisant, au point de vue historique, pour un débat qui date d'Adam et Ève. Puis il constate l'apathie des femmes de France. Si elles voulaient le droit de vote, il y a longtemps qu'elles l'auraient: mais « les femmes de nos provinces, de nos campagnes, fond même de la nation, ne le réclament point. » Patience! Monsieur le Sénateur! votre argument, si juste qu'il soit actuellement, va l'être de moins en moins. Ecoutez le cri de Marie-Louise de Sainte-Suzanne : « Elles l'obtiendront. L'élite féminine, celle qui pense et qui agit, conduira la masse au succès pour le bien commun. » Surtout si cette élite a la jolie crânerie de Marie-Louise de Sainte-Suzanne, le sérieux d'une Jane Misme, l'esprit juste et méditatif d'une Léontine Zanta, et si toutes sont bien décidées (et soyez sûr qu'elles le sont), à ne pas lâcher prise.

<sup>1</sup> André Delpech, éditeur, 51, rue de Babylone, Paris. Prix: 2 fr. 50.

D'ailleurs, dit M. Labrousse, elles n'ont pas besoin de l'égalité politique. « Elles risquent d'y perdre ce pouvoir secret qu'elles possèdent sur tant d'hommes, et qui est d'autant plus fort qu'il est plus caché. Le mot « cherchez la femme » n'est pas une plaisanterie. C'est une interrogation justifiée, et cela de l'Egérie antique à nos plus notoires contemporaines.

« L'histoire anecdotique raconte qu'un député, voulant connaître les raisons d'une politique, fractura sans délicatesse le portefeuille du premier ministre. Il y trouva un portrait de femme. Et ceci ne se passait pas dans des temps très anciens.

« Ainsi la vie, par son jeu naturel, sans qu'il soit nécessaire de lois électorales, permet à la femme de diriger souvent, de suppléer parfois l'homme. »

Pareillement, Marthe Borély, cherchant un remède à cette démocratie qui, tuant l'esprit de chevalerie, écrase la femme, conseille à celle-ci les ruses de Dalila.

Et Marise Querlin, elle aussi, voit dans la sentimentalité féminine des ressources autrement puissantes que dans les droits politiques. Les féministes croient que, faisant partie des Chambres ou des cabinets diplomatiques, elles pourraient empêcher des guerres? Allons donc! voici plutôt le conseil de Marise Querlin: « Qu'elles se tiennent, échevelées, dans les gares, où les trains pour partir seraient obligés de les écraser. » Ceci encore, tout aussi judicieux: « Qu'elles ne promènent plus sous la lumière crue des becs de gaz leur face de pierrot vendant du plaisir, puisqu'elles sont assez fortes pour travailler et recevoir le même salaire [ah?] que l'homme. » Et en somme, tout ce qu'elles croiront utile, elles l'auront, pourvu qu'elles sachent conseiller à l'homme de le demander pour elles, et qu'elles le lui demandent « dans le silence des maisons chaudes. »

Ainsi, la puissance de la femme est telle que M. Labrousse se demande avec effroi « vers quelle dictature nous nous acheminerions si nous ajoutions encore à la somme de liberté et d'autorité qu'elle sait prendre d'elle-même et à la somme d'obéissance qu'elle nous impose. »

Non, Monsieur, et vous, Mesdames; nous ne marcherions pas à une dictature féminine; mais, au lieu de ruser comme Dalila; de se tenir échevelées dans les gares (ce qui n'empêchera jamais le train de passer), de chuchoter dans l'ombre des maisons chaudes, et de glisser leur photographie dans les portefeuilles des ministres, les femmes qui ont du goût pour la politique (puisque vous convenez qu'il y en a) la feront au grand jour; elles subiront des échecs; mais peut-être l'une ou l'autre deviendra-t-elle ministre elle-même. Et si ce système-ci vous choque, nous vous avouons que celui-là nous répugne.

Jane Misme a des paroles sévères pour cette convention de protection d'une part, soumission de l'autre, visant moins à assurer la sécurité de la protégée que le pouvoir du protecteur; convention qui a de toutes parts fait faillite, et qui aboutit à un véritable parasitisme féminin. Frustrée de toute indépendance, la femme ne voit plus dans l'homme qu' « un pourvoyeur à exploiter, un tyran à duper. » Tandis que l'homme dit, avec le sénateur Labrousse : « Nous voulons les faire planer au-dessus de nos discordes » ou mieux encore, avec M. Alexandre Bérard, ce mot ineffable : « Les mains des femmes ne sont faites que pour être bâties », la femme fait de sa sensibilité de la neurasthénie; la pousse jusqu'à la crise de nerfs méthodique, et en arrive au type schématisé par un humoriste contemporain : « Si on résiste à Mme Rimini-Patience, elle se trouve mal, ce qui n'est pas si bête. On se sert des armes qu'on a; nous n'avons que notre faiblesse. » (Max Jacob).